

## Olympe de Gouges

« Une femme du XVIIIème siècle, née des Lumières, tuée par la Révolution » (Michelle Perrot)

### DOC. 1 BIOGRAPHIE D'OLYMPE DE GOUGES

(Montauban en 1748- Paris en 1793)

Née en 1748, fille du marquis LeFranc de Pompiignan qui ne la reconnut jamais, Marie-Olympe est élevée par une drapière et un boucher. Elle est mariée à 17 ans à un employé au service de bouche de l'intendant qui disparaît peu après sans laisser de trace.

Veuve à 20 ans, elle monte à Paris rejoindre sa sœur. Elle commence alors une carrière de femmes de lettres, prenant le nom d'Olympe de Gouge : elle écrit notamment pour le théâtre, mais aussi beaucoup de textes courts (billets d'humeur, chroniques, brochures, affiches placardées sur les murs de Paris). Elle fréquente les salons, les clubs, les sociétés. Elle défend la cause des femmes, mais aussi l'abolition de l'esclavage, les droits des enfants illégitimes avant même la Révolution. Quand celle-ci éclate, Olympe loue un appartement à Versailles pour assister aux séances de l'Assemblée nationale. Elle s'enthousiasme pour la prise de la Bastille et l'abolition des privilèges.

Mais elle reste modérée, très attachée à la monarchie constitutionnelle et prend la défense de Louis XVI. Une fois la République proclamée, elle se range du côté des Girondins contre les Montagnards et contre l'innuité des violences. Elle est arrêtée le 20 juillet 1793 pour avoir placardé sur les murs de Paris une affiche qui invitait à un référendum sur le régime à adopter alors que la République jacobine était déjà instituée. L'Accusateur public du Tribunal révolutionnaire Fouquier-Tinville lui reproche de vouloir ranimer la guerre civile : elle est guillotinée le 3 novembre 1793.



### DOC. 2 PORTRAITS D'OLYMPE DE GOUGES

<http://olympedegouges-museum.com>

ET SIGNATURE

### DOC. 3 DECLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE

Le texte est adressé « A la reine » et « à décréter par l'Assemblée nationale ».

*En voici quelques extraits :*

*Art 1er.* La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. (...)

*Art III.* Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme.

*Art. VI.* La loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les Citoyennes et citoyens doivent concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous.

*Art. X.* Nul ne doit être inquiété pour ses opinions mêmes fondamentales, la femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune ; pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la loi. »

*Postambule:* « Femme, réveille-toi, le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers. Reconnais tes droits. (...) L'homme esclave a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux tiennes pour briser ses fers. Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne. (...) »

*Les droits de la femme*, brochure publiée en septembre 1791, Olympe de GOUGES

### DOC. 4 PLAIDOYER D'OLYMPE DE GOUGES LORS DE SON PROCES

« Robespierre m'a toujours paru un ambitieux, sans génie, sans âme. Je l'ai vu toujours prêt à sacrifier la nation entière pour parvenir à la dictature ; je n'ai pu supporter cette ambition folle et sanguinaire, et je l'ai poursuivi comme j'ai poursuivi les tyrans. La haine de ce lâche ennemi s'est cachée longtemps sous la cendre, et depuis, lui et ses adhérents attendaient avec avidité le moment favorable de me sacrifier à sa vengeance. »

### DOC. 6

**DOCUMENTAIRE EN LIGNE SUR OLYMPE DE GOUGES**  
En ligne sur :  
[http://fr.padlet.com/fanny\\_blet/femmes](http://fr.padlet.com/fanny_blet/femmes)

### DOC. 5 COMMENTAIRES DANS LA PRESSE APRES L'EXECUTION D'OLYMPE DE GOUGE

« Rappelez-vous, rappelez-vous cette virago, cette femme homme, l'impudente Olympe de Gouge qui, la première, institua des sociétés de femmes, qui abandonna les soins de son ménage, voulut politiquer et commit des crimes. Tous ces êtres immoraux ont été anéantis sous le fer vengeur des lois. »

Le procureur **Chaumette, Courrier Républicain**, 19 novembre 1793  
« Olympe de Gouges, née avec une imagination exaltée, prit son délire pour une inspiration de la nature. Elle commença par déraisonner et finit par adopter le projet des perfides qui voulaient diviser la France : elle voulut être homme d'Etat et il semble que la loi ait puni cette conspiratrice d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe. »

*Feuille du salut public*, 17 novembre 1793.

# Révolutionnaires - Les femmes, actrices des journées d'octobre 1789?

## DOC. 1 A VERSAILLES, A VERSAILLES, 5 OCTOBRE 1789

Gravure du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Paris, musée Carnavalet.



Voir les analyses interactives des images sur : [http://fr.padlet.com/fanny\\_blet/femmes](http://fr.padlet.com/fanny_blet/femmes)

## DOC. 2 AVANT-GARDE DES FEMMES DE PARIS

ALLANT A VERSAILLES - Gravure anonyme, 1789, Paris, BNF.



## DOC. 3 EXTRAITS DU RECIT DES JOURNEES DES 5 ET 6

OCTOBRE PAR MARIE - LOUISE LENOËL,

MARCHANDE DE PASSY PRESENTE DANS LA

DEPUTATION DE FEMMES A VERSAILLES

« Le premier rassemblement (de femmes uniquement) eut lieu à huit heures et demi du matin devant l'Hôtel de ville pour savoir pourquoi on avait tant de peine à avoir du pain si cher ; d'autres voulurent, mais absolument, que le Roi et la Reine vinsent à Paris... d'autres enfin exigeaient que ceux qui avaient des cocardes noires les quittassent sur-le-champ.... »

L'intégralité du récit est disponible sur

[http://fr.padlet.com/fanny\\_blet/femmes](http://fr.padlet.com/fanny_blet/femmes).

## DOC. 4 RECIT DU JOURNALISTE ELISEE LOUSTALOT DANS Les Révolutions de Paris, 1789

■ Le 5 octobre : départ de Paris à Versailles

« Les premiers soins de ces femmes courageuses furent d'aller chercher MM. les volontaires de la Bastille et de nommer leur commandant M. Hulin pour les conduire à Versailles. Elles attachent des cordes au train des canons (...). Elles arrêtent des voitures, les chargent de leurs canons qu'elles assujettissent avec des câbles ; elles portent de la poudre et des boulets ; les unes conduisent les chevaux, les autres assises sur les canons tiennent à la main la redoutable mèche et d'autres instruments de mort. Elles partent des Champs-Élysées au nombre de 4 000, escortées par quatre ou cinq cents hommes armés de tout ce qui était tombé sous leurs mains... »

■ Le 6 octobre : retour de Versailles à Paris

« Des femmes portant de hautes branches de peuplier ouvraient la marche. Certaines, couvertes de cocardes nationales<sup>1</sup> de la tête aux pieds, demandaient ou ôtaient aux spectateurs les rubans noirs<sup>2</sup> et verts<sup>3</sup> et les traînaient dans la boue. »

1 = la cocarde tricolore

2 = la cocarde noire est celle des partisans de la reine.

3 = la cocarde verte est arborée par les partisans de Camille Desmoulins début juillet 1789, mais abandonnée ensuite pour la cocarde tricolore quand on s'aperçut que le vert était la couleur de la livrée du comte d'Artois (frère de Louis XVI), émigré dès le 17 juillet.

## DOC. 5 CHATEAUBRIAND RACONTE LE RETOUR DU ROI ET DE SA FAMILLE, DE VERSAILLES A PARIS

« Je courus aux Champs-Élysées : d'abord parurent des canons, sur lesquels des harpies, des laronnesses, des filles de joie montées à califourchon, tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus immondes. Puis au milieu d'une horde de tout âge et de tout sexe, marchaient à pied les gardes-du-corps, ayant changé de chapeaux, d'épées et de baudriers avec les gardes-nationaux : chacun de leurs chevaux portaient deux ou trois poissardes, sales bachantes ivres et débrailées. Ensuite venait la députation de l'Assemblée nationale ; les voitures du roi suivaient : elles roulaient dans l'obscurité poudreuse d'une forêt de piques et de baïonnettes. (...) On tirait des coups de fusil et de pistolet ; on criait : *Voici le boulangier, la boulangère et le petit mitron* ! Pour oriflamme, devant le fils de saint Louis, des hallebardes suisses élevaient en l'air deux têtes de gardes-du-corps (plantées sur des piques), frisées et poudrées par un perruquier de Sévres. »

1 = le roi, la reine et le dauphin.

F.-R. Chateaubriand (1768-1848), *Mémoires d'Outre-tombe*, 1<sup>ère</sup> édition, 1848.

## DOC. 6 QUELQUES MANIFESTANTES VUES A TRAVERS LA PROCEDURE CRIMINELLE DU CHATELET ENGAGEE A LA SUITE DES EVENEMENTS

Parmi la dizaine de femmes (sur 410 témoins entendus) ayant déposé lors de l'enquête de police figurent les noms suivants :

- Louis-Marguerite-Pierrette Cabry, dite Louison, 17 ans « environ », ouvrière en sculpture, demeure chez son père porte Saint-Antoine, (...) et déclare ne pas savoir signer ;
- Françoise Rollin, 20 ans, bouquetière, (...), et déclare ne pas savoir signer ;
- Marie-Rose Baré, 20 ans, fille ouvrière en dentelle ; Elisabeth Girard, 29 ans, bourgeoise de Paris ; Jeanne Martin, femme Lavarenne, 49 ans, garde-malade ;
- Madeleine Gleine, femme Gaillard, faiseuse de ménage ; Reine Audu, arrêtée et poursuivie (1 an de prison pour avoir porté un sabre).

Toutes sont dans la délégation reçue par le roi à Versailles le 5 octobre 1789 en soirée.

*Dossier de procédure criminelle instruit au Châtelet de Paris sur dénonciation des faits arrivés à Versailles dans la journée du 6 octobre 1789.*

# Théroigne de Méricourt – Une révolutionnaire radicale dans la tourmente des événements

## DOC. 1 BIOGRAPHIE DE THEROIGNE DE MERICOURT

Anne-Josèphe Théroigne (ou Terwagne) est née en 1762 à Marcourt (d'où son nom) en Belgique dans une famille de fermiers qu'elle quitte dès 14 ans, sans doute après avoir perdu sa mère.

Elle vit à Londres, en Italie, puis à Paris où elle est installée en 1789 et prend part à la Révolution. Malgré les rumeurs que ses ennemis (en particulier royalistes) ont fait courir, elle n'a sans doute pas participé au cortège de femmes d'octobre 1789.

Habillée en amazone, pistolet à la ceinture et sabre au côté, elle est connue dans la capitale sous le surnom de la « belle Liégeoise ». Elle tient un salon fréquenté par Barnave, Petion, Sieyès et fonde avec Romme l'éphémère « Club des amis de la loi », avant d'être refusé au club des Cordeliers car femme. Elle assiste de manière assidue aux débats de la Constituante. Elle est écoutée et acclamée à la tribune des dames au Club des jacobins.

En février 1791, elle fuit en Belgique la violence d'une campagne de presse. Mais elle est arrêtée et en Autriche car on espère lui faire avouer un projet d'assassinat de Marie-Antoinette. Elle est relâchée fin novembre car innocente.

De retour en France, elle participe au 10 août 1792. Une couronne civique lui est décernée par la Convention pour son courage lors de cet épisode, ainsi qu'à Claire Lacombe et Reine Audu. Elle s'affirme républicaine, favorable à la guerre et réclame en 1792 la formation de phalanges d'amazone pour défendre la République.

Mais, flagellée en public par des militantes robespierristes, elle quitte la vie publique et ne se remet pas de cette humiliation. L'un de ses frères la fait déclarer folle et elle est internée au printemps 1794 malgré ses protestations. Elle passe les dernières années de sa vie à La Salpêtrière où elle meurt en 1817.

## DOC. 2 UNE FEMME D'ACTION, PAS UNE FEMME DE LETTRES : UN

### DES RARES ECRITS RETROUVES DE T. DE MERICOURT

« La liberté des femmes qui ont les mêmes droits naturels que les hommes et qu'en conséquence, il est souverainement injuste que nous n'ayons pas les mêmes droits en société »

Archives d'Etat à Vienne, 2<sup>ème</sup> liste du portefeuille de Théroigne, Konvolut III inédit (dans ROUNDINESCO Elisabeth, *Théroigne de Méricourt: une femme mélancoïlique sous la Révolution*, Seuil, 1989)

## DOC. 3 LE REFUS DU CLUB DES CORDELIERS

Camille Desmoulins raconte le journal des *Révolutions de France et de Brabant* comment Théroigne de Méricourt obtient de pouvoir parler à la tribune du Club des Cordeliers en février 1790 pour présenter une motion demandant la construction d'un temple à l'Assemblée nationale sur les ruines de la Bastille. Desmoulins écrit : « L'Assemblée a suivi les conclusions du président, qu'il serait voté des remerciements à cette excellente citoyenne pour sa motion ; qu'un canon du concile de Mâcon ayant formellement reconnu que les femmes ont une âme et la raison comme les hommes, on ne pouvait leur interdire d'en faire un si bon usage que la préopinante. » Mais les Cordeliers refusent d'intégrer Théroigne comme membre sous prétexte que c'est une femme et qu'ils n'en admettent pas dans leurs rangs.

## DOC. 4 THEROIGNE, VICTIME DE LA CHUTE DE LA GIRONDE

### ET DE LA RADICALISATION REVOLUTIONNAIRE

« Depuis plusieurs jours un certain nombre de femmes font la police dans le jardin des Tuileries et dans les corridors de la Convention nationale. Elles se chargent de la visite des cocardes<sup>1</sup>, et arrêtent les gens qui leur paraissent suspects. ce sont elles qui mercredi 15 du courant, donnèrent le fouet à Théroigne en l'appelant Brissotine<sup>2</sup>. »

1 = de vérifier que les gens portent la cocarde tricolore.

2 = Brissot est un des chefs du parti des Girondins, qui s'opposent aux Montagnards lesquels ont pris le pouvoir au Comité de Salut public.

*Les Révolutions de Paris*, journal, 18 mai 1793

## DOC. 5 THEROIGNE DE MERICOURT

Médailion sur ivoire, François Hippolyte Desbuissons (1745-1807)



Elle y est coiffée d'un bonnet girondin et vêtue d'une robe largement décollée à la mode de l'époque.

## DOC. 6 THEROIGNE DE MERICOURT,

peinture anonyme, vers 1789, musée Carnavalet, Paris

